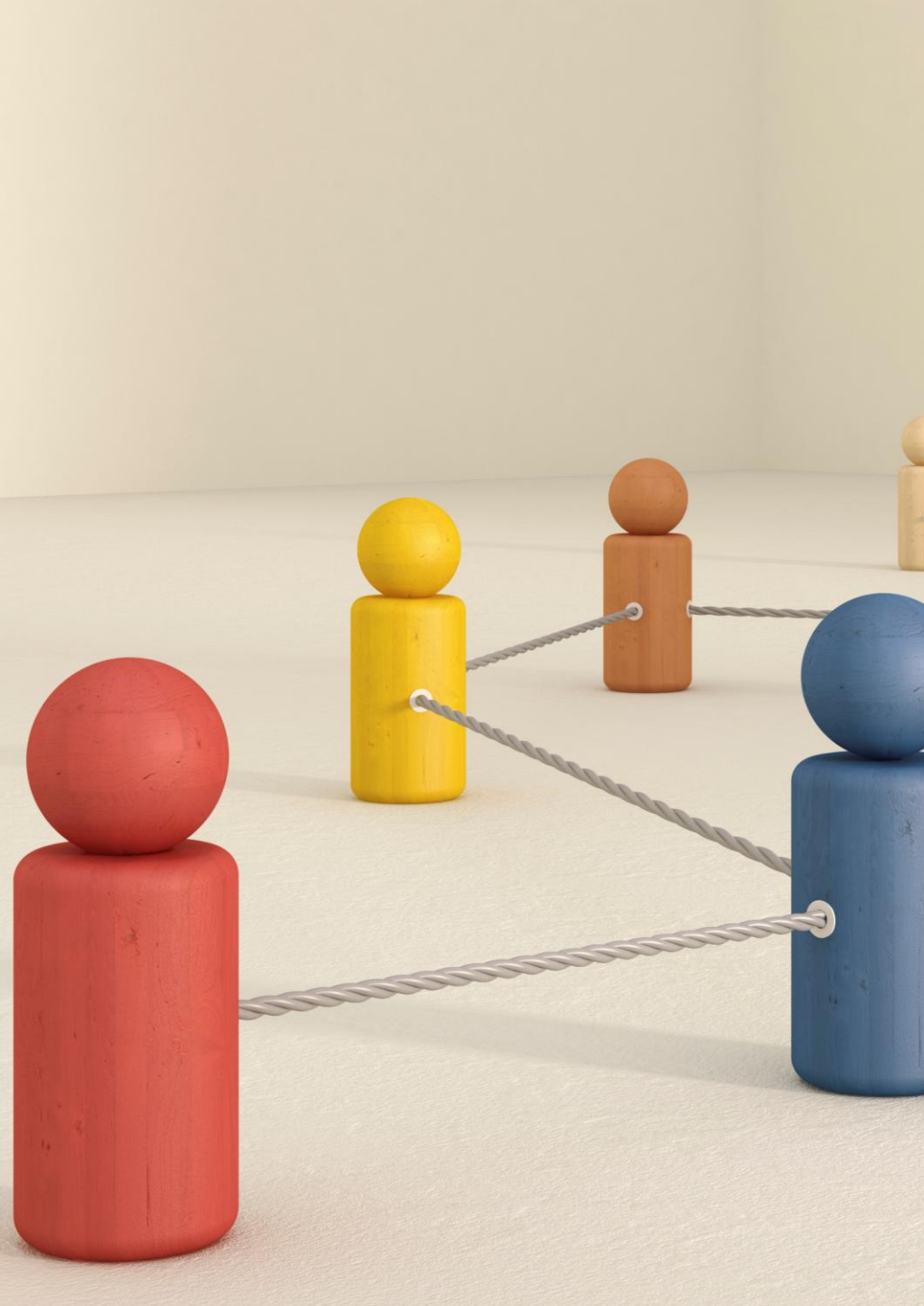


Commission Cohésion sociale Enfance jeunesse culture et loisirs

MARDI 24 FEVRIER 2026





Ordre du jour

CTG

- 1/ Dispositif accès aux droits des jeunes : présentation de la feuille de route
- 2/ Séjours jeunes
 - Calendrier
 - projet ULAMIR
- 3/ Point sur l'harmonisation ALSH : retour du bureau
- 4/ CLIC : retour du bureau
- 5/ Informations et questions diverses
 - Demande de subvention pour l'association Les amis de l'Améthyste

1/ Dispositif accès aux droits des jeunes : présentation de la feuille de route

*Intervention de
Clémentine Le Berre*



EXPÉRIMENTATION

Améliorer l'accès aux droits et
aux services en faveur de la jeunesse

Le diagnostic préparé dès 2024, abouti en 2025

Un partenariat entre la Com'Com, la CAF et le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse), et le soutien des acteurs du territoire
acteurs du territoire qui travaillent autour de la jeunesse

Un questionnaire en ligne

du 5 février au 31 mars 2025

Des entretiens, individuels, et collectifs
avec les jeunes

De mai à juin 2025

Ce qu'il faut retenir des résultats produits par le diagnostic diagnostic

1 984 jeunes

Les 15-24 ans représentent 9 % de la population du territoire de la ComCom.

Les constats des professionnels jeunesse :

- Après le collège les jeunes sont peu accessibles
- Après 11-15 ans, peu de lien avec les jeunes du territoire
- Souhait de travailler sur l'aller vers, notamment la catégorie d'âge 15-25 ans
- Moyens d'action limités des professionnels « jeunesse »

Les structures existantes sur le territoire

3, bientôt 4, accueils collectifs de de mineurs en fonctionnement

(Camaret, Lanvéoc, Pont de Buis –
redémarrage l'AJT à Telgruc)

1 centre social, avec un référent jeunesse

(Crozon)

Des accompagnements par la **Mission locale** (individuel/collectif)
(individuel/collectif)

(Crozon, Pont de Buis)

☐ ► Il n'existe pas de structure d'information et d'accompagnement permettant de s'adresser à l'ensemble des jeunes du territoire

Ce que disent les jeunes interrogé.e.s

Les jeunes expriment un besoin d'information sur ces sujets :



A noter que **40 %** des jeunes disent avoir des besoins d'information sur la santé et les déplacements.

Les souhaits et propositions des jeunes pour améliorer l'accès à l'information

Des **temps d'information et d'échanges dynamiques** (au collège/lycée, pendant la JDC, à l'internat)

Une **journée organisée par et pour les jeunes**, de l'information et de l'écoute (parler des thématiques logement, transport..., sensibiliser au harcèlement).

Un **site Web** avec un forum entre jeunes pour une aide personnalisée, des numéros et adresses utiles, des QCM qui orientent ensuite vers les bonnes ressources.

Un **lieu central avec de l'info** sur les droits, des offres d'emploi, des informations sur les formations... et **des activités** pour les jeunes (espace non formel, qui attire, exemple des cafés librairies). Un accueil convivial, non descendant, accessible **en autonomie ou sur rendez-vous** pour un **accompagnement personnalisé**, des permanences avec des **intervenants** (avec ou sans RDV). Un **bus itinérant**.

Des **témoignages** de jeunes qui travaillent.

Une **communication sur des réseaux sociaux**, qui utilisent les codes des jeunes.

Des **affiches avec QR-codes** dans les lieux publics, les endroits fréquentés par les jeunes, les arrêts de bus, les établissements, l'internat.

Une communication en direction des parents, des entreprises.

Des **aides financières ciblées** en fonction des besoins, **plus de logements et de bus**.

La suite du diagnostic : l'expérimentation

Un poste dédié de décembre 2025 à janvier 2027

Construction d'une feuille de route en 4 axes



1. Aller vers les jeunes en lien avec les pros jeunesse



2. Incarner la jeunesse sur le territoire



3. Projet sur des thématiques importantes du diagnostic



4. Co-construire des préconisations

AXE 1

ALLER VERS LES JEUNES

Focus d'une action menée

Tenir des stands

information jeunesse sur le
territoire pour répondre
aux questions des jeunes



AXE 2

INCARNER LA JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

Focus d'une action menée

Création d'un
partenariat avec la radio

Transist'h pour

donner la parole aux jeunes

The logo for Transistoch 100.4 FM features the word "TRANSISTOCH" in a stylized, hand-drawn font. The letter "I" is replaced by a black square containing a white silhouette of a person's head and shoulders. Below the main text, the frequency "100.4 FM" is written in a smaller, simpler font.

AXE 3

PROJETS THÉMATIQUES

Des projets à mener avec les partenaires autour de thématiques importantes issues du diagnostic

Un projet de santé :

La prévention autour de la fête pour les jeunes

En lien avec le Centre social ULAMIR

Un projet autour des mobilités :

Tester les mobilités avec les jeunes

Suivi.e.s par la mission locale

2/ Séjours été 2026

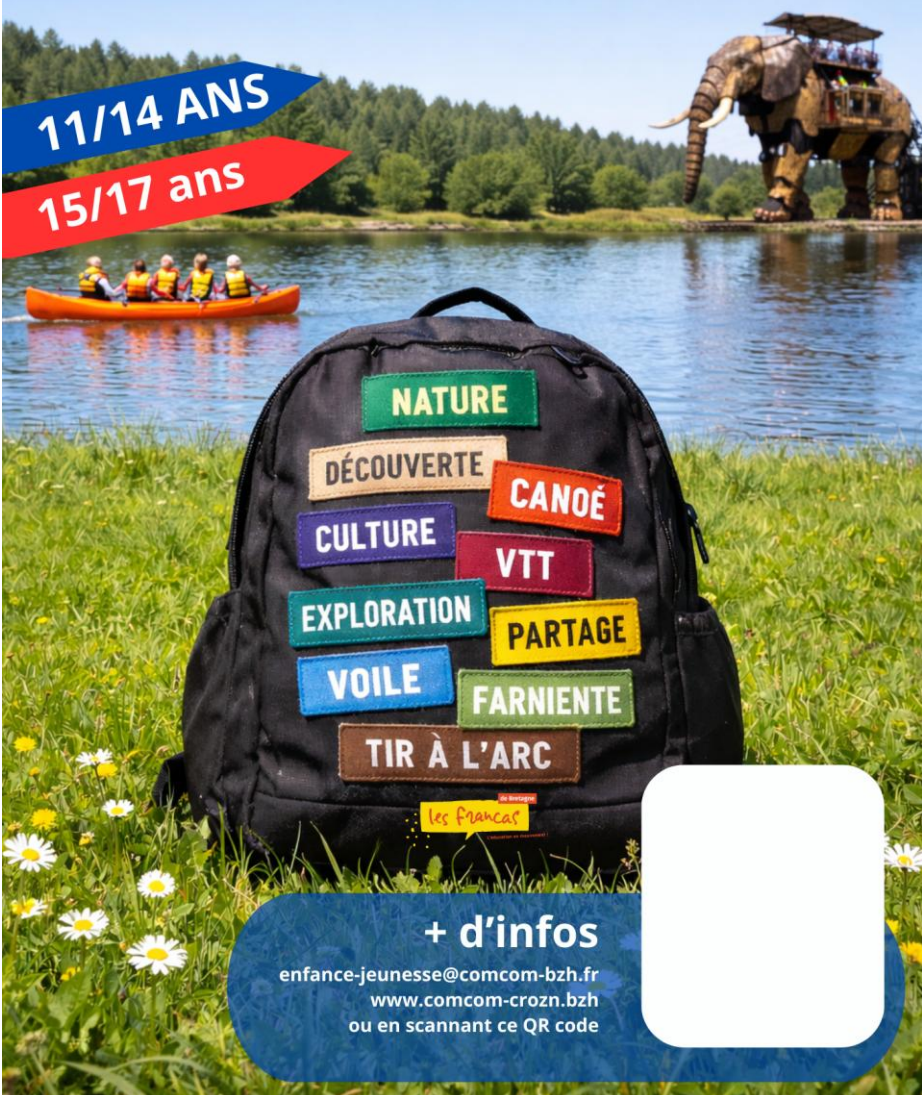


SÉJOURS ÉTÉ JUILLET ET AOÛT 2026



11/14 ANS

15/17 ans



+ d'infos

enfance-jeunesse@comcom-bzh.fr
www.comcom-crozn.bzh
ou en scannant ce QR code

SÉJOURS ÉTÉ JUILLET ET AOÛT 2026

6 séjours de 6 jours
à la base de loisirs de Port-Barbe
à côté de Nantes.
Départ de Crozon ou du Faou
Réservés aux jeunes du territoire
Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime.

Port-Barbe est un espace de loisirs situé près de Nantes, offrant une variété d'activités sportives et culturelles. Les équipes d'animation proposent des activités sportives, des programmes axés autour de la culture, des sciences et de la découverte de la nature. Le site offre des paysages et une biodiversité riches.

LES DATES

Départ : les lundis
Retours : les samedis
6 jours cette année !

6 au 11 juillet
13 au 18 juillet
20 au 25 juillet
27 juillet au 1 août
17 au 22 août
24 au 29 août

Quotient familial Coût du séjour**

Inf. à 1050	150€
De 1051 à 1680	200€
Sup. à 1681	250€

** Possibilités d'aides de la CAF (AVE), de la MSA, Comités d'entreprise, etc.

Inscriptions jusqu'au 15 juin
2026

COMMENT S'INFORMER ET S'INSCRIRE

sejour@comcom-bzh.fr

www.comcom-crozon.bzh

ou en scannant ce QR code



3/ Point sur l'harmonisation ALSH



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-ND.

Projet Harmonisation - Centres de loisirs

Phase 1

1

Anticipation des ouvertures vacances

Co-construction de l'expérimentation d'un calendrier commun prévisible et aligné sur les besoins des familles, garantissant une meilleure organisation pour tous les acteurs et une visibilité accrue pour les usagers du territoire.

2

Formation des agents

Accompagnement au développement des compétences avec un soutien BAFA/BAFD

3

Projet éducatif socle commun

Élaboration collective d'un projet éducatif territorial partagé, axé sur la qualité d'accueil et l'inclusion de tous les enfants, constituant le socle pédagogique de référence.

4

Compensation intercommunale

Définition transparente du coût journée/enfant intégrant les coûts réels (personnels, matériels, cantine) pour établir des mécanismes de compensation équitables entre communes, facilitant les mutualisations. Application opérationnelle visée à la rentrée septembre 2026.

Cette première phase pourrait être validée en commission en avril/mai 2026, puis faire l'objet de délibérations dans chaque commune.

Phase 2 : Vers l'harmonisation tarifaire

Dans la continuité de la phase 1, la démarche se poursuivrait avec l'harmonisation des tarifs, en s'appuyant sur les évolutions nationales portées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Cadre national de référence

- **COG 2023-2027**
- **Expérimentation tarifaire 2026-2027** : Mise en œuvre de modalités homogènes basées sur le quotient familial et les taux d'effort, permettant une équité territoriale renforcée
- **Horizon septembre 2027** : Alignement potentiel sur un cadre tarifaire national harmonisé, simplifiant la gestion administrative

Approche progressive et sécurisante

Le calendrier en deux phases permet d'avancer par étapes, en donnant le temps nécessaire aux communes, aux familles et aux équipes de s'approprier les changements sans rupture brutale.

Modalités pratiques et rôles des acteurs



Les communes - Leur compétence

Portent le projet pédagogique local en assurant le management de proximité des équipes et l'animation des besoins spécifiques du terrain.

Elles restent **le cœur de la mise en œuvre opérationnelle quotidienne des centres de loisirs.**



Les Directeurs/secrétaires Généraux des Services des communes

Garantissent la faisabilité opérationnelle de la démarche, exercent une vigilance sur les impacts organisationnels et budgétaires, et participent activement à la co-construction des solutions avec l'ensemble des parties prenantes.



La CTG - Outil au service des communes

Apporte un soutien via le Contrat Territorial Global (CTG), met à disposition des outils communs et assure le pilotage des relations avec la CAF et les services de l'État pour une coordination efficace.

Cette répartition claire des responsabilités assure une gouvernance équilibrée, respectueuse de l'autonomie communale tout en bénéficiant de la force du collectif intercommunal pour mutualiser ressources et expertises.

Prochaines étapes et calendrier



Cette nouvelle réunion permet d'affiner collectivement la démarche et d'engager les travaux de calcul des coûts réels par commune.

Une démarche collaborative

Chaque étape sera construite en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, garantissant l'appropriation collective des décisions et la pertinence des solutions retenues.

Des outils d'accompagnement

La communauté à travers la CTG mettra à disposition des communes des outils techniques facilitant la mise en oeuvre. L'élaboration du projet éducatif socle sera pris en charge par la communauté (+/- 10 000 euros)

4/CLIC :
retour du
bureau



5/ Informations et questions diverses

- Demande de subvention : les Amis de l'Améthyste

=> Conformément à la convention entre la communauté de communes, l'association fait une demande de subvention d'un montant de **500 euros**.



Merci de votre
attention

